



La Lettre de Patrick LOUIS

Député français au Parlement Européen

RHONE-ALPES – PACA – CORSE
N°26

7 juin 2009 : en avant avec Libertas !

Le 11 mars dernier, Philippe de Villiers et Frédéric Nihous, président de CPNT (Chasse, Pêche, Nature et Tradition) lançaient devant la presse leur campagne commune pour les élections européennes de juin 2009.

Le président du Mouvement pour la France et le président des chasseurs partiront tous deux sous la bannière « Libertas », mouvement initié par le leader du « non » irlandais, Declan Ganley. Libertas aura une ampleur européenne et présentera des candidats dans les 27 pays européens.

Le projet pour une autre Europe présenté lors de la conférence de presse repose sur une volonté de changer l'Europe existante, essentiellement autour de trois axes.

Tout d'abord, Philippe de Villiers souhaite que les frontières de l'UE soient clairement définies. Il a fait savoir son souhait de voir le périmètre de l'UE fixé à son aire historique et en profité pour réaffirmer son refus de l'entrée de la Turquie en Europe.

D'autre part, les listes Libertas défendront une Europe démocratique, respectant le vote des peuples. Il est inacceptable que les résultats des référendums ne soient pas entendus.

Enfin et surtout, nous souhaitons retrouver ce qui fut la raison d'être de la construction européenne : sa dimension protectrice. Une Europe qui se défende et qui nous défende plutôt qu'une Europe qui délocalise. L'Europe des libertés, c'est l'Europe qui entend relocaliser l'activité, qui protège notre outil de travail.

Pour la première fois, le 7 juin prochain des listes défendant les mêmes valeurs seront présentées dans les 27 Etats. Il en résultera une chance unique de créer un groupe au Parlement Européen qui pourra renverser la majorité. En attendant, à nous de jouer !



Patrick Louis, Philippe de Villiers, Declan Ganley et Frédéric Nihous, le 11 mars 2009 lors du lancement de la campagne Libertas France

www.libertas2009.fr



Contact :
34, rue Pasteur – 69007 LYON
04 37 28 92 62 – ac.jacquin@mpf-sudest.org



Protéger, un gros mot ?

A Bruxelles le 1er Mars, Nicolas Sarkozy déclarait : "Je n'ai jamais cru au protectionnisme, jamais. ... donc si vous voulez me dire ... est-ce que c'est un gros mot ... oui, c'est une mauvaise idée". Est-ce à dire que l'idée qu'un pays, un ou des groupe(s) de pays adoptant des instruments de protection serait non seulement économiquement mais aussi moralement condamnable ?

Une semaine plus tôt, Nicolas Sarkozy disait exactement le contraire en faisant devant les agriculteurs un généreux couplet en faveur du rétablissement de la "préférence communautaire", qui est bien une forme de protectionnisme et qu'à ce titre le Règlement de l'OMC et les traités européens, jusqu'à celui de Lisbonne, interdisent.

Les traités européens actuels ont fait de l'Europe l'Union commerciale la moins protégée du monde. Sommes-nous de "dangereux protectionnistes" à réclamer ces protections au moment précis où un libre-échange sans contrepoids nous précipite dans une faillite collective ? De nombreuses voix s'élèvent, depuis quelques années, en faveur de protections économiques européennes. A l'évidence, l'indispensable réforme du capitalisme commence par une refondation des objectifs et de l'organisation actuels de l'Union européenne.

Il l'a dit...

"Si nous continuons à penser que le sens de l'Histoire est d'avancer vers « une Union sans cesse plus étroite », comme l'exprime le traité de Lisbonne, cet avenir ne sera pas très brillant. Je continue néanmoins d'espérer que de plus en plus de gens se réveilleront à temps pour éviter la catastrophe." Vaclav Klaus, Président de la République tchèque, interview dans Politiques Internationales, N°122.

Retrouvez l'intégralité du discours du Président Klaus devant le Parlement européen, le 19/02/2009, sur le site www.autre-europe.org.



La Lettre de Patrick LOUIS

Député français au Parlement Européen

RHONE-ALPES – PACA – CORSE
N°26

Le vin rosé français en danger

La Commission européenne veut tuer le rosé français. Elle a adopté depuis janvier un règlement européen (équivalent d'une loi) d'application directe qui autorise dans toute l'Europe le mélange du vin blanc et du vin rouge pour créer et commercialiser un « faux rosé ». Ce règlement donnerait une porte d'accès directe de tous les « faux rosés » mondiaux sur le marché européen, et ouvrirait une intraitable guerre des prix.

Mis en attente par une navette de consultation auprès l'OMC, donc on connaît le peu d'intérêt pour le vin français, le règlement sera prolongé d'une directive le 27 avril prochain.

Que connaissent les 26 autres pays européens en procédé de vinification de rosé pour décider de la composition du vin français ? Peu de choses en réalité, puisqu'il s'agit d'une technique de macération courte principalement maîtrisée par le vignoble français, dont la Provence et la Loire fournissent à eux seuls 60% de la production française.

Si le mélange du vin blanc et du vin rouge n'affectera directement que la production des vins de tables et des AOC qui feront le choix de se déclasser, le procédé tuera à moyen terme le long et fastidieux travail des AOC français pour se faire connaître à l'export. Les vignes provençales occupent à elles seules plusieurs dizaines de milliers d'emplois, et assurent la beauté et l'homogénéité de la région.

Ne l'oublions pas, à l'export, il s'agit moins d'une guerre de qualité que d'une guerre des prix. Et le vin rosé est le dernier créneau où la France possède une avance notable de qualité sur les crus moyens. Alors que, concernant le vin rouge et le vin blanc, les producteurs américains, espagnols et italiens talonnent la France, nous conservons le leadership du marché mondial du Rosé.

Ce projet d'attaque de la filière viticole française est intolérable. La France est le premier producteur mondial de vin et notamment de rosé, une activité plombée de normes européennes qui continue de façonner notre culture, fait vivre plusieurs dizaines de milliers de français, et assure l'homogénéité de nos campagnes. Pour combien de temps ?

Nous savons l'Union européenne capable de tout, depuis demander à un pays enclavé de décider du sort de l'activité maritime européen jusqu'à procéder aux mélanges de normes les plus incongrus, mais celui là est de trop.

NB : Patrick Louis rencontrera les professionnels du rosé de Provence le lundi 6 avril au Château du Reillanne à 19h.

Quand le Parlement s'attaque aux vrais problèmes...

Une surprenante recommandation du Bureau du Parlement européen vient d'être adoptée, visant à ne plus discriminer les femmes par la formule de politesse qu'on leur attribue. Cette décision, critiquée par le quotidien tchèque *Lidové noviny* "contient des indications sur la manière de communiquer avec les femmes dans l'enceinte du Parlement afin de garantir une égalité des droits maximale entre les sexes. Le terme de 'Mademoiselle' ne doit plus être utilisé, mais uniquement celui de 'Madame', afin qu'il n'y ait plus de discrimination envers les femmes qui ne sont pas encore mariées.

Les français seront ravis de voir les décisions essentielles prises par les fonctionnaires européens en ces temps de crise!

Quelques Dates...

Strasbourg

23 au 25 mars
Session Plénière

Bruxelles

18 au 19 mars
mini-session

Bourg en Bresse

26 mars – 19h30
Réunion publique sur les Européennes

Annecy

3 avril – 19h30
Réunion publique sur les Européennes

Le Cannet – Château de Reillanne

6 avril – 19h
Rencontre sur le thème « Au-delà de l'économie, le vin un produit culturel et du terroir »

N'oubliez pas...

Afin de vous tenir au courant de la campagne des européennes ou si vous voulez y participer, n'hésitez pas à vous connecter : www.libertas2009.fr